

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'AERM

La Commission Consultative Paritaire (CCP) concerne uniquement les agents contractuels de l'agence. Elle traite des cas individuels.

A la différence des autres instances, la loi de transformation publique a maintenu l'intégralité de ses compétences.

La CCP est le lieu privilégié pour discuter des carrières et de l'emploi des contractuels.

La CCP est consultée sur l'attribution des mois de bonification et les promotions.

La CCP traite des recours (promotions, mois de bonification, refus d'autorisation de temps partiel, de télétravail...), des questions de mobilité interne, des licenciements, des demandes de révision du compte-rendu d'entretien professionnel, du réemploi après mobilité, et de toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle.

La CCP est obligatoirement saisie lorsqu'une procédure disciplinaire importante est engagée à l'encontre d'un agent ; elle joue alors le rôle de commission de discipline.

La CCP est un outil de régulation majeur, intervenant notamment pour éviter les abus de pouvoir et les injustices en matière de gestion individuelle des personnels.

Le Sne-FSU Toujours engagé pour votre avenir

Le Sne-FSU est le seul syndicat représentatif dans les 6 agences de l'eau, dans les 6 conseils d'administration et au niveau ministériel.

Fort de son expertise technique et juridique, il contribue au dialogue social par des propositions argumentées et par la diffusion de positions nationales stratégiques.

Ses actions sont coordonnées en inter-agences pour mieux défendre les agents et les agences.

Le Sne-FSU consulte et informe (HMI, Flash, lettres ouvertes...) et fait des comptes-rendus des instances nationales et locales.

Renouvelez-nous votre confiance !

Elections du 1^{er} au 8 décembre 2022, votez Sne-FSU

CCP NOTRE BILAN 2019-2022

Remettre de l'humain au cœur des décisions !

Sur la période 2019-2022, fort.e.s de votre confiance et de votre soutien, vos représentant.e.s Sne-FSU ont notamment :

- veillé au respect des droits individuels et à la bonne application des textes statutaires,
- rappelé, à l'occasion de chaque CCP relative aux promotions, le rôle important des managers et leur nécessaire implication via des temps d'échanges avec les agent.e.s concerné.e.s, lors des entretiens annuels, mais également lors d'échanges informels en amont et en aval des décisions de promotion,
- veillé à l'utilisation au maximum du potentiel de promotion, y-compris dans l'utilisation des mois de bonification disponibles,
- analysé les propositions de mois de bonification et de promotions pour veiller au respect de l'équité et des équilibres dans les répartitions tant entre agent.e.s qu'entres unités,
- accompagné et défendu 4 recours concernant l'attribution des mois de bonification,
- informé et apporté divers conseils aux agent.e.s, notamment sur l'explication des règles statutaires.

Fièr.e.s de nos missions !



Fort.e.s de nos compétences !



CCP NOS PRIORITES POUR 2023-2026

En siégeant à la CCP, vos représentant.e.s Sne-FSU auront à cœur de :

- faire respecter les textes (statut...) et garantir un traitement équitable des agent.e.s quelles que soient leurs catégories, leurs fonctions ou leurs directions, et de n'exercer aucun clientélisme,
- accompagner tous les agent.e.s qui le demanderont dans leurs recours (télétravail, réorganisations imposées, entretiens individuels, mobilité, ...),
- garantir la confidentialité de tous les dossiers individuels et assurer un retour ciblé auprès des agent.e.s concerné.e.s,
- faire reconnaître par la direction les cas de détresse professionnelle pour faire évoluer ces situations par des propositions individuelles satisfaisantes aussi bien pour l'agent que pour l'établissement,
- travailler en lien et cohérence avec le CSA quand certaines situations peuvent entraîner un risque collectif,
- veiller au respect des engagements de la direction,
- privilégier les discussions amiables avant toute procédure contentieuse,
- proposer la rédaction d'un règlement intérieur ou d'une charte de la CCP pour améliorer la qualité du dialogue social,
- obtenir une clarification des critères sur l'acceptation des ruptures conventionnelles, garantissant la transparence et l'équité pour les agent.e.s.

Le Sne-FSU toujours engagé pour votre avenir



VOS CANDIDAT.E.S À LA CCP DE L'AERM



*Fort.e.s de nos compétences,
fier.e.s de nos missions, engagé.e.s pour votre avenir*



**Olivier
Rouganne**



**Aurélia
Voillaume**



**Jean-Luc
Arnould**



**Valérie
Huin**



**Audrey
Renault**



**Pauline
Delêtre**



**Nadine
Prost**



**Thierry
Jacquin**

Elections du 1^{er} au 8 décembre 2022 , votez Sne-FSU